

UN TÉMOIGNAGE INÉDIT SUR LES PREMIERS FRANCS-MAÇONS DE PROVENCE, DU LANGUEDOC ET DE GUYENNE (1750-1751)

par Jean-Marie Mercier et Thierry Zarccone

Contrairement à ce que la bibliothèque municipale d'Avignon a laissé croire, davantage par ignorance de l'existence d'une transcription et de sa portée historique que par incompetence, et contrairement à ce que l'historiographie maçonnique a laissé dire pour avoir, assez curieusement, négligé de vérifier et de collationner un document réputé pourtant de première importance pour comprendre l'implantation de la franc-maçonnerie en province au milieu du XVIII^e siècle, le manuscrit de la loge Saint-Jean de Jérusalem d'Avignon réapparut au grand jour, il y a quelques années, par on ne sait quel heureux hasard et désormais disponible dans un fond public¹, s'avère différent du texte présenté comme conforme à l'original édité en 1920 par Gustave Gautherot dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*². La consultation du manuscrit fait apparaître des différences notables. Non seulement G. Gautherot a tronqué et résumé plusieurs procès-verbaux et omis de mentionner certaines signatures mais il a fait disparaître de son texte deux listes de loges en correspondance avec la loge d'Avignon datées d'août 1750³ et de juillet 1751⁴ avec la mention des officiers élus pour la plupart d'entre elles. Dans ces conditions le manuscrit est à reconsidérer comme une pièce nouvelle à intégrer au plus vite au dossier de la genèse de la franc-maçonnerie provinciale, la publication de G. Gautherot devant quant à elle obsolète puisque partielle et réductrice.

Des détails de la vie au quotidien de la loge ont été tenus à l'écart. Ainsi, par exemple, la « deuxième loge humide » du 7 septembre 1749, qui fait 5 lignes chez G. Gautherot, correspond à deux pages dans l'original⁵. Celui-ci néglige de rapporter certains événements et résume les autres en quelques mots. De même, dans la « quatrième loge humide », ramenée à 2 lignes (deux pages dans l'original⁶), l'original fait mention, entre autres, d'un franc-maçon visiteur de la ville de Beaucaire nommé Laurant Darlac, « reconnu pour maître de la respectable loge de Draguignan ». Cette phrase, non retenue par G. Gautherot, a son intérêt puisqu'elle nous donne le nom d'un franc-maçon, nom qui ne se retrouve pas ailleurs dans le registre, celui de sa ville d'origine et le nom d'un orient. Autre exemple d'un événement non retenu : « le F. Colomb second surveillant a demandé de la part du frère La Fargue qui est à Bordeaux un certificat. La R. Loge a chargé, du consentement unanime de tous les

1. Bibliothèque municipale d'Avignon Ceccano, Ms 6692.
2. Gustave Gautherot, « La Franc-Maçonnerie à Avignon au milieu du XVIII^e siècle. La loge de Saint Jean de Jérusalem. Statuts et procès-verbaux – 1749-1751 », *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, T. IX, 1920, pp. 113-217.
3. Ms 6692, pp. 71-79.
4. Ms 6692, pp. 188-193.
5. Ms 6692, pp. 35-36.
6. Ms 6692, pp. 38-39.

frères, le secrétaire de luy en expédier un le plus tôt qu'ils pourront »⁷. Ici aussi, nous avons un nom et un lieu maçonnique, prestigieux celui-ci à l'époque, et surtout un personnage qui demande à la loge d'Avignon, sa loge, un document qui lui permettra d'être reconnu comme franc-maçon dans cette ville. Il est manifeste que G. Gautherot n'a suivi aucune logique dans le choix des passages à retenir et que, loin d'avoir rejeté des événements anodins, il a écarté au contraire des textes qui peuvent parler aux historiens. Ce n'est pas le lieu ici de relever tous les détails négligés par G. Gautherot mais ces deux exemples suffisent pour convaincre l'historien des débuts de la franc-maçonnerie en Provence, Languedoc et Guyenne qu'il ne peut faire l'économie d'une lecture minutieuse du registre de la loge avignonnaise.

Mais surtout, des noms de francs-maçons, des orientés jusqu'ici très succinctement évoqués, voire oubliés de l'histoire maçonnique, sont soudainement révélés à la recherche. Les deux listes citées ci-dessus, avec les détails nominatifs et, pour certaines, socio-professionnels qu'elles livrent, sont d'un intérêt sans précédent puisque leur exploitation autorise dorénavant une cartographie fiable des premières loges provinciales et un premier inventaire de 196 francs-maçons⁸ originaires des provinces de Provence, Languedoc et Guyenne, chose que ni Françoise Weil⁹ ni Alain Le Bihan¹⁰ n'avaient pu faire en leur temps. Dans le détail, ce sont 146 noms de francs-maçons recensés pour la liste de 1750 et 64 pour celle de 1751, dont 14 déjà inscrits l'année précédente, qui sont ainsi répertoriés.

La liste de juillet 1751 par rapport à celle dressée par G. Gautherot qui indiquait 8 orientés et 10 loges, est à cet égard révélatrice des erreurs de ce dernier. Dorénavant, nous savons qu'en juillet 1751, 13 orientés et 17 loges ont une réalité maçonnique assurée : Aix, Marseille (2 loges), Toulon, Apt, Arles, Tarascon, Montpellier (3 loges), Brignolle, Toulouse (2 loges), Bordeaux, Alès, Sète et Lodève. Par contre Gignac et Rodez n'apparaissent pas dans la liste manuscrite contrairement à ce que G. Gautherot avait laissé supposer¹¹. Il avait vu juste seulement pour Aix, Arles, Sète, Tarascon, Montpellier (2 loges sur 3), Tarascon et Toulouse (2 loges).

Sans rentrer dans les détails d'un commentaire qui sera fait plus tard dans le cadre d'une étude sur la franc-maçonnerie en Provence rhodanienne au XVIII^e siècle¹², on peut d'ores et déjà dire que le milieu de l'année 1750 marque l'apogée de la loge de Saint-Jean de Jérusalem. Entre juillet 1750 et décembre 1750 où le détail des loges en correspondance est donné lors d'un procès-verbal¹³, ce sont 26 orientés et 30 loges qui sont ainsi mentionnés; quelques mois plus tard, seulement 13 orientés et 17 loges apparaissent dans le registre avignonnais avec une déperdition relationnelle importante puisque seulement 7 loges envoient le tableau de leurs officiers contrairement à 20 (sur 26) en août 1750.

Si les deux listes avignonnaises permettent de mieux cerner quantitativement et qualitativement la réalité du fait maçonnique au milieu du XVIII^e siècle, elles n'en demeurent pas moins avant tout un témoignage irremplaçable sur l'activité interne de l'orient d'Avignon. Et le

7. Ms 6692, pp. 86.

8. Excepté Avignon dont la liste avait déjà été établie par Gustave Gautherot.

9. « La Franc-Maçonnerie en France jusqu'en 1755 », *Studies on Voltaire*, 27, 1963, pp. 1787-1815.

10. *Loges et Chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1967.

11. Ces deux orientés sont mentionnés pour la dernière fois en décembre 1750.

12. Par les auteurs de cet article. Les villes étudiées dans ce volume en préparation sont Nîmes, Beaucaire, Tarascon, Arles, Avignon et Carpentras.

13. Ms 6892, p. 148, sans la composition des officiers des loges et leur statut socio-professionnel.

registre nous parle en priorité de la franc-maçonnerie avignonnaise, de la fondation de la loge en 1749 à la cessation de ses travaux durant l'été 1751, entre la deuxième condamnation pontificale du 15 juin 1751 et le mandement épiscopal du 22 juillet 1751 relatif à l'application de cette dernière en terre comtadine. C'est à travers la reconnaissance dont elle est l'objet, de son dynamisme interne, de son rayonnement qu'un pan nouveau de l'histoire de la franc-maçonnerie méridionale est ainsi dévoilé. Après une période d'expansion maximale durant l'année 1750, la diminution du nombre des loges en correspondance est le signe ni plus ni moins d'un problème spécifiquement avignonnais, voire comtadin (Carpentras) où la bulle papale et ses éventuelles conséquences sur la fraternité locale sont à envisager comme un élément tardif qui ne fait qu'accélérer une situation de crise, sans en être à l'origine. En marge du retrait de la pratique maçonnique comtadine, la décennie 1750-1760 inaugure pour la franc-maçonnerie rhodanienne une période d'essor et de développement continu. Là où il n'existait qu'une loge par orient, plusieurs s'y implantent simultanément. C'est le cas à Nîmes¹⁴. Aigues-Morte, petite ville portuaire du pays nîmois possède une loge de Saint-Jean dont on sait grâce aux « archives russes » qu'elle a été, en 1754, à l'origine de la fondation de la loge *l'Humanité* de Nîmes¹⁵. Arles, à côté de sa loge de Saint-Jean, est un centre de diffusion des hauts grades. Le Beaucairois Jérôme Dulong et le Nîmois Jean Valibouse y reçoivent en 1753 et 1754 respectivement les grades de maître élu du premier grade et de maître parfait¹⁶.

Cette décennie, on le constate, est aussi un moment d'élaboration et de diffusion de hauts grades, au sein de systèmes apparemment plus cohérents, voire structurés, avec l'apparition des grades de chevalier d'Orient, de grand Écossais et au début des années 1760 de chevalier de l'aigle noir et de chevalier rose-croix¹⁷. Si bien que le repli avignonnais n'est en aucun cas le repli des autres orient dans la mesure où Avignon connaît sa propre logique d'activité. À cet égard, l'exemple nîmois est révélateur du décalage entre Avignon et un orient voisin. La loge Saint-Jean de Nîmes n'apparaît pas dans les deux listes officielles du registre alors qu'elle est mentionnée par deux fois en 1749 et 1750 dans des procès-verbaux. En revanche, Nîmes, en 1752, est considérée comme un des orient importants du midi, associé à Bordeaux, Toulouse et Montpellier¹⁸. Nîmes, du point de vue avignonnais, serait à regarder comme un orient à l'activité en demi-teinte, alors que resituée dans sa logique interne, elle apparaît très dynamique. En somme, l'absence ou la disparition de la liste avignonnaise de juillet 1751 d'un orient ou d'une loge, ne signifient pas, contrairement à ce qu'on avait laissé sous-entendre¹⁹, repli voire cessation d'une pratique maçonnique. Cela est seulement l'indice d'une absence par rapport à une référence donnée. Et lorsque cette absence échappe et que le quotidien maçonnique se refuse à livrer si peu de traces même minimales, il y a comme un surplus de sens, appel à plus de vigilance. Quand la chronique ou les références s'interrompent, comme c'est le cas pour Avignon, c'est souvent que l'histoire, bien loin de s'arrêter, hésite, s'accélère, diverge. Si l'année

14. Jean-Marie Mercier, « Francs-Maçonneries et Sociabilités nîmoises sous l'ancien régime et la Révolution française, 1743-1794 », mémoire de maîtrise sous la direction de Daniel Roche, Paris I, Panthéon Sorbonne, 1989.

15. Bibliothèque du GODF, Archives de la réserve AR/113-1/68, lettre du 9^e jour du 3^e mois 5765.

16. Thierry Zarcone, *Contribution à une Histoire de la Franc-Maçonnerie dans le Midi de la France au XVIII^e siècle. Le Témoignage de la Loge de la Concorde de Beaucaire*, Avignon, Malé, 1983; du même, « Le comte Jérôme Dulong, franc-maçon et alchimiste », *Travaux de la loge nationale de recherches Villard de Honnecourt*, GLNF, 12, 1986, pp. 127-166; Jean-Marie Mercier, « La Franc-Maçonnerie à Beaucaire au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire*, n° 145, juin 2000, pp. 10-15.

17. Pierre Mollier, « Le Grade maçonnique de Rose-croix et le christianisme : enjeux et pouvoir des symboles », *Politica Hermetica*, 11, 1997, pp. 85-114.

18. Document Sharp 41, dans *Latomia IV*, lettre du 25 octobre 1752.

19. André Kervella, *La Maçonnerie écossaise dans la France de l'ancien régime*, Monaco, Éditions du Rocher, 1999, pp. 330-350.

1751 est à interpréter du point de vue avignonnais comme le moment d'une fraternité sous tension, les mentions fréquentes de frères exclus en parallèle des listes des officiers des loges en correspondance²⁰, loin de signifier un malaise général et d'étendre à l'ensemble des loges le cas particulier avignonnais, pourraient, tout au contraire, être un des paramètres d'une diversification, d'une redéfinition, d'une complexification en cours du fait maçonnique provincial²¹. Cela conduit à soulever l'hypothèse de systèmes écossais différents dans l'élaboration de nouveaux réseaux affinitaires. À un moment où la loge d'Écosse de Bordeaux et la loge Saint-Ferréol de Marseille²² irriguent la Provence et le Languedoc de leur écossisme, leur absence du registre avignonnais est à interpréter à la fois comme l'indice d'une présence de réseaux en parallèle en formation aux alentours de 1750 et la mise en retrait de certains. Si bien que la période 1751-1760, par rapport à des dynamiques écossaises plus élaborées et dégagées du cadre avignonnais, est à regarder comme un moment différent d'une même et grande histoire maçonnique, où les logiques d'hier, d'avant 1750, se transforment presque naturellement en d'autres logiques, ni plus ni moins complexes, mais sous-tendues par des paramètres différents. Cela pose le problème du regard porté par les contemporains sur la franc-maçonnerie, et l'idée véhiculée qui en est faite, toute en contrastes, toute en nuances. Ce qui se passe après 1760 pour la Provence rhodanienne tend à prouver que la décennie 1750-1760 est à envisager comme un moment de transition plus complexe et plus riche que laissé supposé, parce que la franc-maçonnerie renvoie l'image d'un assemblage dont les parties et les composantes, plus nombreuses que prévues, ont entre eux des rapports, des liens multiples et difficiles à saisir pour nous. Et c'est bien le fonctionnement par périodes successives, discontinues qui rend si délicats à comprendre les débuts du fait maçonnique provincial.

On le devine aisément, la relecture de l'original du registre de la loge Saint-Jean de Jérusalem d'Avignon s'avère déterminante pour comprendre un moment charnière de l'histoire de la franc-maçonnerie dans les provinces méridionales. Si notre propos n'est pas de dévoiler maintenant les problématiques d'ensemble et les conclusions d'une étude à paraître prochainement, on peut néanmoins affirmer d'ores et déjà que la présente publication de documents inédits dépasse le cadre strictement avignonnais. Les noms de francs-maçons, jusqu'alors ignorés de tous, s'ils ne peuvent qu'être riches d'enseignements, nécessitent d'être exploités au plus juste par les éruditions locales. En effet, derrière ces anonymes qu'on ne peut « lire » à première vue, mais seulement reconnaître, se profile un long travail d'identification que seuls des spécialistes des orientes en question pourront mener à bien. Nous nous bornerons, en ce qui nous concerne, à faire ce travail uniquement pour la Provence rhodanienne, faute de connaissances suffisantes pour l'ensemble des villes concernées. Mais déjà ces listes révèlent, pour des villes comme Tarascon, voisine de Beaucaire, et Arles sur lesquelles nous avons travaillé, des informations d'un grand intérêt²³. Derrière les résultats finaux, se profile la possibilité de dresser un fichier socio-professionnel

20. Au même titre que certaines absences de réponse ou de mention.

21. 10 frères de la Française de Bordeaux sont exclus pour avoir élevé une autre loge en 1750 : Ms 6692 f° 96.

22. Alain Bernheim, « Contribution à la connaissance de la première Grande Loge de France », *Travaux de la loge nationale de recherches Villard de Honnecourt*, GLNF, 17, 1988, pp. 55-204 ; du même, « Notes on Early Freemasonry in Bordeaux (1732-1769) », *Ars Quatuor Coronatorum*, 101, 1988, pp. 33-132.

23. Voir note 16.

sans précédent de ces francs-maçons provinciaux de la première heure. L'enjeu est considérable puisqu'il peut permettre la compréhension d'un des éléments de base de la logique d'association maçonnique. Il peut également dévoiler les fondements des réseaux affinitaires et, en interrogeant présents et absents de certains recrutements, pénétrer le sens à donner à des solidarités en formation, à des options culturelles en gestation.

Et maintenant place aux documents. Nous vous proposons le fac-similé de quelques pages extraites du Registre, dont nous avons transcrit les passages textuels et qui vous donneront une idée de l'ampleur du travail de recherche à poursuivre pour identifier tous ces personnages.